

## Appel à communication - Session (S4-2) L'alterite comme moteur d'innovation pedagogique.



Les transitions écologiques  
en transactions et actions

Depuis 2015, l'innovation pédagogique est soutenue en France par le Ministère de l'enseignement supérieur (Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur, StraNES, 2015). Le dernier rapport sur la recherche et le développement de l'éducation tout au long de la vie (Becchetti-Bizot et al., 2017) en témoigne : dans un monde où les changements s'accélèrent, il apparaît essentiel pour les individus, les organisations et les Etats, d'être en capacité de s'adapter pour évoluer à tous les âges. Il est urgent de réfléchir aux conditions et compétences transversales qui vont permettre aux organisations et aux individus de se préparer à ces changements, soit via la formation initiale ou durant leur parcours professionnel. Cela est même une des priorités pour le développement durable aux Etats-Unis. Pour cela de nouvelles méthodes pédagogiques, numériques ou non, ont été mises en place ou sont expérimentées dans les universités (SciencesPo Learning Lab), comme par exemple la pédagogie par projets, la pédagogie inversée ou l'utilisation du e-learning en complément des cours magistraux. Sciences Po expérimente des adaptations pédagogiques autour des handicaps « invisibles » (cognitifs et psychiques) (Innovative Pedagogy and Support Guide, Sciences Po, 2016) et met en avant l'utilité de ces innovations pour l'ensemble des étudiants. Cette observation est rappelée dans plusieurs ouvrages (dont Ordoñez de Pablos, 2011 et Jeffres M., 2017) et est mise en avant dans un rapport de l'UNESCO (De Watkins, 2014) qui est un guide de bonnes pratiques sur l'utilisation des technologies d'information et de communication pour l'éducation inclusive. La StraNES (2015) prévoit l'inclusion sociale au sens large pour lutter contre les inégalités sociales, de genre, de territoire (proposition 11 : développer l'accessibilité sociale et agir pour l'inclusion). Quelles sont ces innovations pédagogiques qui permettent d'améliorer l'accessibilité des connaissances ? Profitent-elles concrètement au plus grand nombre ?

Afin de mieux comprendre si et en quoi l'altérité est un moteur pour la transition pédagogique, les contributions attendues pour la sous-session S4-2 concernent : les innovations pédagogiques, numériques ou non, pourquoi (l'intention) et comment elles se sont construites (participation du public concerné, partenariat avec des associations, interdisciplinarité des projets) ; l'impact de ces innovations pédagogiques pour l'ensemble des individus. Ceci permettra de croiser les connaissances sur les pratiques pédagogiques afin d'optimiser l'offre et les interactions avec les apprenants. De façon complémentaire, sont également bienvenues, les communications qui traitent de la pédagogie par exemple et projet, la vulgarisation scientifique, l'accessibilité des ressources pédagogiques numériques, inter/transdisciplinarité.

## Les informations sur le Colloque

(présentation générale, appels à communication, inscription,...) sont accessibles sur le site internet :

<https://transitions2020.sciencesconf.org>

Les doctorants et étudiants en Master 2 sont invités à s'inscrire sur le site du colloque (inscription gratuite sous réserve de places disponibles).

## Calendrier :

- **Septembre 2019**  
Lancement des appels à communication,
- **20 janvier 2020**  
Date limite de soumission
- **Février 2020**  
Réponses aux auteurs (exposés, posters)
- **Octobre 2019 à Mai 2020**  
Inscriptions en ligne
- **du 22 au 26 juin 2020**  
Colloque à Toulouse

## Consignes pour les propositions de communication (format et soumission) :

- Les propositions de communication pour cette session sont à envoyer par courriel à :  
laure.laffont@get.omp.eu; camille.dumat@ensat.fr; eva.schreck@get.obs-mip.fr;  
dominique.broussal@univ-tlse2.fr, avant le 20 janvier 2020 avec pour objet « Proposition T2020 ».

- Elles seront examinées par le comité scientifique de la sous-session composé également de : Dr Lena ; Dr Bories O., PR Vergnolle-Mainar C., Dr Bonnefond P.

- Les propositions de communication doivent se conformer aux consignes suivantes : times new roman, taille de caractère 12, simple interligne, marges 2,5cm. Elles comportent un titre en italique gras (times new roman 14), mentionnent le ou les auteurs avec en notes de bas de page leur statut et leur rattachement institutionnel, indiquent 5 mots clefs. Les propositions comptent au maximum 600 mots (références bibliographiques incluses). Vous pouvez indiquer Exposé ou Poster scientifique.



Les transitions écologiques en transactions et actions

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS

<https://reseau-agrville.com>  
camille.dumat@ensat.fr

22-26 juin  
2020

